

PRÉ-ADMISSION BLOC FIV :

DOCUMENTS À TRANSMETTRE IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 5^{ème} JOUR DE VOTRE STIMULATION POUR UNE PONCTION

- Copie de votre Pièce d'Identité
- Attestation de Sécurité Sociale
- Attestation de Mutuelle
- Justificatif de domicile de - 3 mois (*factures électricité, gaz, eau ...*)
- Votre consentement à la ponction des ovocytes
- Votre questionnaire de pré anesthésie
- Votre consentement à l'anesthésie
- La personne de confiance, directives anticipées
- L'autorisation de transmissions des données médicales
- Le consentement pour la réalisation d'une assistance médicale à la procréation dans le contexte de circulation du virus COVID-19

A nous rapporter directement au Centre
ou par email en cas d'impossibilité de vous déplacer

centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr